

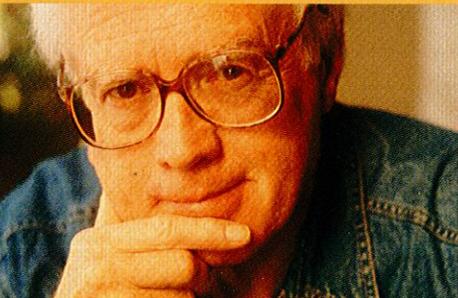
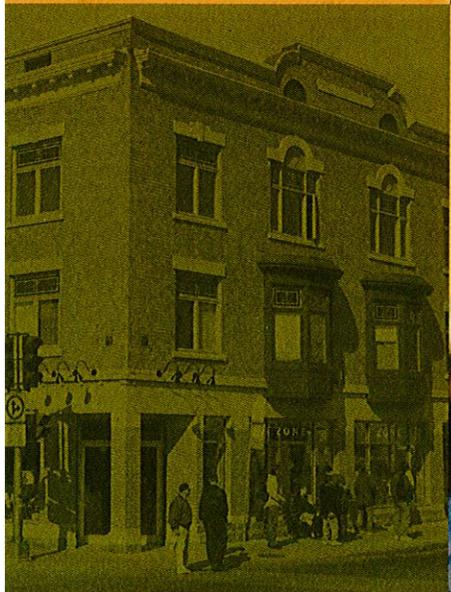
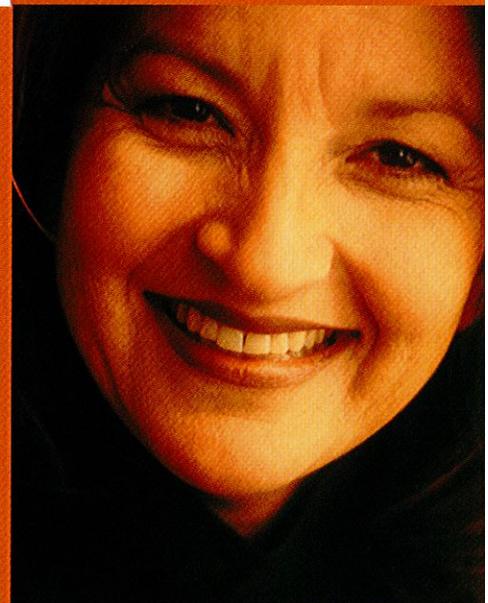
RAPPORT ANNUEL 2010

CONSEIL DE QUARTIER
DE SILLERY



Mon quartier

j'y vis... j'y vois !





CONSEIL
DE QUARTIER

DE SILLERY

RAPPORT ANNUEL 2010

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec) G1S 4B1
conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca

LE 8 MARS 2011

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	6
2.2. Conseil de quartier de Sillery	6
2.3. Membres	6
2.4. Limites du quartier.....	7
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	8
3.1. Assemblées.....	8
4. DEMANDES D'OPINION	9
5. LES COMITÉS	10
5.1. Urbanisme et plan directeur de quartier	10
5.2. Circulation et déplacements.....	10
5.3. Parcs et Loisirs.....	12
5.4. Histoire et patrimoine	13
5.5. Démocratie et participation	15
5.6. Arbres	16
5.7. Activités.....	16
6. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER	18
7. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS	21
ANNEXE.....	27

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers citoyens et chères citoyennes du quartier de Sillery,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre sixième rapport annuel depuis la composition du conseil de quartier de Sillery en décembre 2004. Pour faire un peu d'histoire, M^{me} Andrée Pelletier et M. Paul-Étienne Sirois avaient, à l'époque, fait du porte-à-porte afin de recueillir les signatures pour sa formation.

Le conseil de quartier est formé de citoyens et citoyennes élus et bénévoles qui ont à cœur les préoccupations de leur quartier et l'amélioration continue de l'environnement et de la qualité de vie. C'est pourquoi, tout au long de l'année, ils ont écouté les préoccupations présentées par le public, ils ont suggéré des actions, se sont informés auprès de divers organismes et ils se sont entourés de personnes ressources au besoin.

Cette année huit comités ont été au cœur des discussions.

Nous avons fait progresser le **Plan directeur de quartier** et nous en sommes à finaliser les actions.

Nous avons été vigilants en ce qui a trait à l'**urbanisme** et proposé des améliorations dans les façons de faire actuelles. Nous en sommes à une année charnière pour ce qui est de l'arrondissement historique de Sillery.

Nous avons participé aux rencontres et consultations publiques convoquées en vue de procéder à des changements de zonage dans certains secteurs. Des recommandations ont été formulées.

Nous nous sommes efforcés de maintenir l'offre des services en **loisirs**. Nous nous réjouissons du nouveau pavillon de service du parc Ross, projet que nous avons initié dès 2007. Nous poursuivons notre vigilance en ce qui concerne le **parc du Buisson** et les travaux d'entretien et de rénovation du chalet de service.

Nous avons créé le comité **démocratie et participation** dont l'objectif est de contribuer au dialogue entre les élus et les fonctionnaires de la Ville de façon à rendre la consultation réelle et plus constructive.

Nous allons toujours de l'avant pour la protection et la conservation de notre arrondissement historique. C'est ainsi que le comité **histoire et patrimoine** travaille au classement du chemin Saint-Louis comme chemin patrimonial avec d'autres conseils de quartier.

Notre **comité des arbres** rayonne maintenant à travers tout l'arrondissement et la ville à la suite de plusieurs conférences de presse et de la qualité des membres actifs qui le constituent.

Nous avons connu en août notre deuxième fête de quartier sur l'avenue Maguire. L'expérience acquise lors d'une première présentation fait en sorte que ce fut un succès grâce au **comité activités**.

Comme vous pouvez le constater, ce rapport annuel présente dans un premier temps le conseil de quartier et ses membres ainsi que son fonctionnement. Viennent ensuite la représentation des citoyens et des citoyennes, les consultations publiques ainsi que la présentation des différents comités énumérés ci-dessus.

Nous travaillons étroitement avec notre nouvelle conseillère M^{me} Francine Lortie, qui est à l'œuvre depuis maintenant plus d'un an. Il nous fait plaisir de lui offrir toute notre aide afin que les efforts de chacun puissent contribuer à ce que la prospérité de notre quartier continue de se traduire par une amélioration de la qualité de vie de ses citoyens et de l'environnement urbain.

Notre quartier, faut y voir tous ensemble!



Christiane Trudel, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement d'urbanisme, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de Sillery

Le conseil de quartier de Sillery représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (ancienne Ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves dans Sainte-Foy). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en décembre 2004.

2.3. Membres

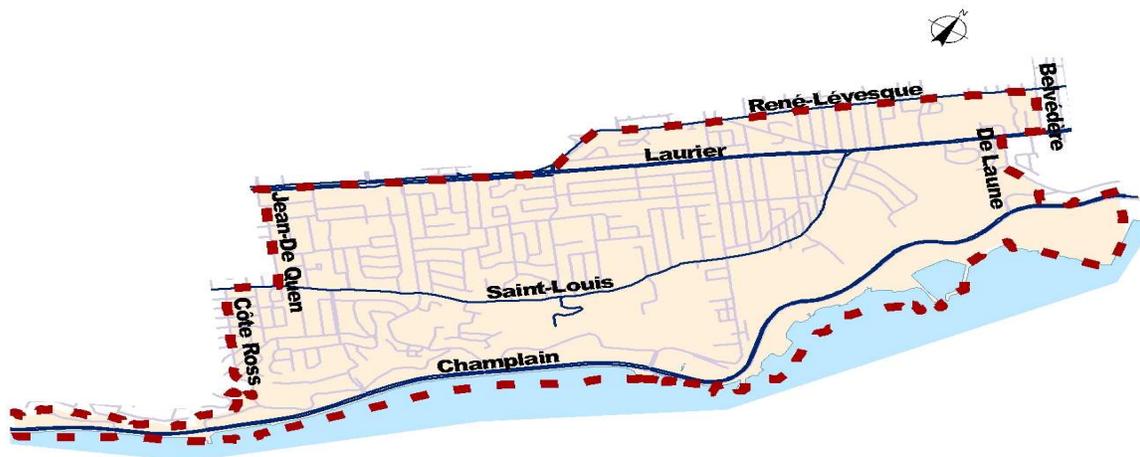
Le conseil de quartier de Sillery est normalement composé de neuf membres (quatre hommes et quatre femmes qui résident dans le quartier et une personne issue du milieu des gens d'affaires) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du conseil de quartier de Sillery a eu lieu le mardi 10 mars 2009, à la bibliothèque Charles-H.-Blais, salle polyvalente, 1445, avenue Maguire. L'ensemble des postes sera soumis en élection en mars 2011.

Composition du conseil de quartier de Sillery	
Madame Christiane Trudel	Présidente
Monsieur Gaston St-Laurent	Secrétaire
Monsieur Vincent Grenier Cliche	Trésorier
Madame Julie Lacroix	Administratrice
Monsieur Jean Maheux	Administrateur
Monsieur Marc-André Maranda	Administrateur
Monsieur Frédéric Paul	Administrateur
Madame Annie Pilote	Administratrice
Madame Pierrette Vachon-L'Heureux	Administratrice

Se joignent également aux assemblées publiques la conseillère municipale du district, M^{me} Francine Lortie, ainsi que la conseillère en consultations publiques de la Division des relations avec les citoyens de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, M^{me} Valérie Drolet. Cette dernière s'assure que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Celles-ci n'ont toutefois pas de droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de Sillery sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2010, le conseil de quartier de Sillery a tenu onze rencontres. Les assemblées publiques ont toutes eu lieu au centre communautaire Noël-Brulart.

Assemblées du conseil de quartier de Sillery en 2010	
12 janvier, 19 h	14 septembre, 19 h
9 février, 19 h	19 octobre, 19 h
9 mars, 19 h (assemblée générale)	9 novembre, 19 h
13 avril, 19 h	16 novembre, 19 h
11 mai, 19 h	14 décembre, 19 h
8 juin, 19 h	

À chacune des assemblées, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires du membre du conseil municipal ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante :

<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/conseilsdequartier>

Le conseil de quartier de Sillery a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. DEMANDES D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur deux projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

Projet de règlement modifiant le Règlement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 31236Mb, 31223Ha, 31246Mb, 31525Ha et 31537Rb, R.C.A.3V.Q. 20
Consultation publique Assemblée tenue le 26 mai 2010 au centre communautaire Noël-Brulart (1229, avenue du Chanoine-Morel). Six citoyennes et citoyens ont participé à cette assemblée.
À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge : <ul style="list-style-type: none">• de ne pas adopter la modification concernant la zone 31236Mb qui vise à réduire la profondeur minimale de la marge avant de trois mètres à zéro. Il faudrait plutôt conserver la marge avant à trois mètres avec une gestion des droits acquis souple;• d'adopter la modification concernant la zone 31246Mb afin de retirer la norme relative à la profondeur combinée des cours latérales;• d'adopter la modification concernant la zone 31223Ha afin de permettre qu'un usage du groupe H1 logement puisse également être exercé dans un bâtiment en rangée d'un seul logement. Le nombre maximal de bâtiments dans une rangée y est limité à cinq;• d'adopter la modification concernant la zone 31537Rb afin de modifier sa limite de manière à ce que le lot numéro 2 073 977 du cadastre du Québec soit dorénavant inclus dans la zone 31525Ha. <p>Les membres du conseil de quartier mentionnent également qu'il est regrettable que ces quatre modifications fassent l'objet d'un seul règlement. Ainsi, un requérant d'une zone précise pourrait être pénalisé si le règlement n'est pas adopté en raison d'une autre zone.</p>

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31217Cc, R.C.A.3V.Q. 32.
Consultation publique Assemblée tenue le 19 octobre 2010 au centre communautaire Noël-Brulart (1229, avenue du Chanoine-Morel). Dix-neuf citoyennes et citoyens ont participé à cette assemblée.
À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge : <ul style="list-style-type: none">• de retirer l'usage C20 « Restaurant » de la grille de spécifications de la zone 31217Cc;• d'ajouter l'usage C35 « Lave-auto » à la grille de spécifications de la zone 31217Cc;• de faire passer la marge arrière de 6 m à 12 m dans la zone 31217Cc;• de limiter la superficie de plancher par bâtiment à 200 m² pour les usages C2 « Vente au détail et services » et C31 « Poste d'essence »;• de tenir une rencontre entre les propriétaires de la zone 31217Cc, les résidents du secteur et l'Arrondissement de sorte à trouver un compromis acceptable pour tous;• de modifier le règlement municipal sur les contraintes liées à la luminescence de sorte à ce qu'il soit plus précis, contraignant et applicable par les inspecteurs de la Ville.

5. LES COMITÉS

5.1. Urbanisme et plan directeur de quartier

Un plan directeur pour le quartier de Sillery est en élaboration depuis 2007. Lors de l'année 2009-2010, le conseil de quartier avait collaboré à la préparation d'un plan d'action en faisant de nombreuses suggestions lors de rencontres de travail avec la conseillère en urbanisme de l'Arrondissement.

Au cours de l'année 2010-2011, les propositions du conseil de quartier ont été soumises à l'avis des différents services de l'arrondissement qui ont apporté leurs propres suggestions et modifications. Au début de novembre 2010, les membres du conseil ont pris connaissance du document qui ferait l'objet d'une consultation publique. D'entrée de jeu, les membres du conseil de quartier ont exprimé leur déception à l'endroit du document proposé; celui-ci reflétant peu la nature des suggestions qui avaient émises initialement par le conseil de quartier et ne comportant que très peu d'actions concrètes. Puis, le 16 novembre 2010, ce fut au tour des citoyens d'être consultés sur le plan d'action : plus de 120 citoyens du quartier ont participé à neuf ateliers de discussion animés par des membres du conseil de quartier de Sillery. Au cours de la rencontre, les participants ont pu s'exprimer sur les diverses actions reliées aux cinq thèmes inclus dans le document de consultation. Un rapport de ces échanges a été produit et est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec. Le conseil de quartier assure un suivi pour veiller à ce que les suggestions des citoyens soient prises en compte dans l'élaboration du plan final qui sera soumis pour adoption auprès du conseil d'arrondissement au cours des prochains mois.

5.2. Circulation et déplacements

Ce comité est l'interface entre les citoyens et le conseil de quartier pour les questions concernant l'ensemble des modes de déplacement (vitesse, circulation, stationnement, temps d'attente). Il doit notamment procéder à une analyse de la situation et faire des recommandations au conseil.

Lors des séances du conseil, des notes ont été prises des observations, des problèmes et des solutions apportés par les citoyens, incluant la circulation et des déplacements dans le secteur de l'Externat St-Jean-Berchmans sur le chemin Saint-Louis, le secteur Saint-Yves et le projet *Mon école à pied à vélo* à l'école Saint-Yves.

Le conseil et le comité de circulation ont modulé leurs actions par des résolutions appuyant les revendications des citoyens et visant à renseigner les autorités concernées sur les problèmes du quartier. À cet effet, les administrateurs ont participé aux différentes réunions de l'Arrondissement ou de la Ville, telle que la consultation sur le Plan de mobilité durable.

De même, le conseil a pris soin de porter une attention particulière à la gestion des déplacements dans sa révision des objectifs et des actions du plan directeur de quartier. Il a articulé sa vision en incorporant les préoccupations des citoyens pour l'amélioration de la gestion de la circulation piétonnière (en aménageant un réseau utilitaire et récréatif de voies piétonnières relié aux réseaux de la Ville), l'amélioration la gestion de la circulation véhiculaire, l'amélioration de la gestion de la circulation cyclable, une meilleure gestion de l'utilisation des stationnements sur rue, et l'amélioration de la desserte et le confort du transport en commun. Certaines des actions et des recommandations proposées par le conseil se retrouvent dans les orientations 1 et 10 du plan d'action du Plan directeur de quartier de Sillery.

Mon école à pied à vélo

Les administrateurs se réjouissent du fait que la Commission scolaire des Découvreurs et la direction de l'école Saint-Yves aient accepté de mettre en place le projet *Mon école à pied à vélo* en 2010. Le projet est piloté par l'organisme Accès transport viable avec la participation de l'Arrondissement.

Secteur Saint-Yves

Depuis 2008, le conseil de quartier a œuvré à la résolution du problème de circulation de transit dans le quartier Saint-Yves. Des administrateurs du conseil ont assisté aux rencontres (ex. : 24 février 2010) organisées par l'Arrondissement ou l'administration centrale et y font valoir les points de la population touchée. La correspondance et les interventions des citoyens montrent que le problème de circulation de transit est récurrent, et ce, malgré les interventions de la Ville. L'entrave sur la rue Sauvé demeure un problème, surtout en ce qui a trait au déneigement qui se fait la nuit par un véhicule plus petit. Des citoyens ont aussi dénoncé les problèmes des rues Sauvé, Gregg et Corrigan.

La réflexion se poursuit et on examine des solutions afin d'en arriver à une solution globale. Le quartier Saint-Yves restera une des priorités du conseil de quartier en 2011.

5.3. Parcs et Loisirs

La création de ce comité fait suite aux préoccupations des citoyens et des membres du conseil de quartier quant à la conservation des parcs, leur entretien et le maintien des équipements sportifs. Au cours de l'année, le comité des parcs a transmis aux élus la ferme volonté des citoyens du quartier de maintenir leur qualité de vie en conservant et en améliorant les parcs et les espaces verts.

Le comité a attiré l'attention des décideurs sur le souhait des citoyens de conserver la vocation actuelle des parcs du Buisson, Saint-Michel, Saint-Yves et de Lotbinière et d'y faire les travaux d'entretien qui s'imposent. Le comité a également souligné l'importance de préserver et même d'agrandir l'offre d'activités sportives au centre communautaire Noël-Brulart, particulièrement les activités destinées aux jeunes étant donné la proximité de l'école Saint-Michel. Le comité a aussi suivi avec intérêt l'installation des jeux pour enfants au parc Ross et s'est réjoui de la qualité de ces jeux et de l'aménagement paysager du parc. De plus, le comité soutenu par les membres du conseil de quartier s'est opposé, en vain, à l'ajout de l'usage d'hébergement temporaire au parc du Bois-de-Coulonge.

Le comité a également participé à l'élaboration du Plan directeur de quartier en suggérant des actions ayant pour objectif d'assurer la pérennité, la sécurité et la propreté des parcs. Ces actions sont notamment : le maintien de la vocation actuelle des parcs, l'entretien régulier et les rénovations nécessaires des chalets de service et des équipements de jeux, l'ajout de mobilier urbain, l'installation de poubelles durant toute l'année, l'élimination régulière des graffitis, le remplacement d'arbres morts et une surveillance accrue des parcs. Le comité a exprimé le souhait que ces recommandations servent de référence pour orienter les décisions municipales. De plus, le comité déplore qu'il ait fallu plusieurs interventions et une attente de trois semaines, avant que l'anneau de glace du parc du Buisson soit inscrit dans le répertoire des patinoires extérieures du site Internet de la Ville. Il craint que cette omission ait nui à son achalandage alors que la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire évalue la pertinence de rénover le parc et de maintenir le chalet de service en tenant compte de l'achalandage.

Enfin, le comité a recommandé aux élus de satisfaire à la demande des citoyens et des citoyennes qui désirent avoir un accès aux services de leur bibliothèque en après-midi dès 13 h plutôt que de devoir attendre à 14 h. Cette demande, formulée de vive voix à la sixième réunion du conseil de quartier tenue le premier jour du mois de septembre 2009 et transmise à l'ancienne administration par lettre le 8 septembre, n'a pas encore été satisfaite. Le refus de la nouvelle administration d'accéder à cette demande est expliqué dans une lettre du 18 janvier 2010. L'administration est alors en attente du Plan directeur des bibliothèques et du rapport du *Forum des aînés*. On laisse croire que la demande pourrait être prise en considération au cours de ces travaux. En ce début d'année 2011, les citoyens et les citoyennes sont toujours à espérer que les services de la bibliothèque Charles-H.-Blais soient offerts de 13 h à 21 h au lieu de 14 h à 21 h dans un proche avenir.

5.4. Histoire et patrimoine

Ce comité fut créé en 2009 avec comme objectif la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique et paysager du quartier de Sillery. Puisque le quartier comprend un arrondissement historique, les préoccupations de ce secteur y seront surtout prises en considération. Comme la Société d'histoire de Sillery a un mandat semblable, le comité a travaillé en étroite collaboration avec elle et s'est adjoint la participation des citoyens du quartier.

Demande de classement du chemin Saint-Louis comme bien patrimonial, historique et naturel

Le groupe de travail formé aura comme objectif d'obtenir auprès du gouvernement du Québec le statut de bien patrimonial historique et naturel pour le chemin Saint-Louis, de la Grande Allée au parc Cartier-Roberval afin d'assurer une meilleure signalisation des multiples sites historiques et naturels que l'artère relie ainsi que de conserver sa beauté paysagère là où elle est encore présente, et de la restaurer là où elle est disparue. Des représentants des quartiers de Saint-Louis et de la Pointe-de-Sainte-Foy font partie du comité. M. Éric Dumas, responsable des équipements patrimoniaux à l'Arrondissement, accepte de nous aider dans la poursuite du dossier et a organisé une première rencontre.

Arrondissement historique de Sillery

Face aux inquiétudes des citoyens, le conseil s'est associé à d'autres organismes afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de l'arrondissement historique de Sillery, en particulier l'avenir de ses grands ensembles. (Les membres du regroupement sont : La Société d'histoire de Sillery, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, la Coalition héritage Québec, le Comité des arbres Sainte-Foy–Sillery et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec).

Le conseil a participé, avec le regroupement, à une rencontre du groupe sur le patrimoine religieux (15 janvier), à une rencontre avec David et Louisa Blair (23 mars), à une conférence de presse (13 avril) à l'envoi d'une lettre adressée à la ministre Christine St-Pierre (10 juin), à une autre adressée au maire (2 décembre), à la présentation d'un mémoire portant sur le projet de loi 82, à la Loi sur le patrimoine culturel (11 novembre) ainsi qu'à une conférence de presse à l'église Saint-Michel (18 décembre).

La présidente a transmis une lettre d'appréciation à la ministre Christine St-Pierre concernant le Cadre de gestion pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery rendu publique le 10 juin dernier. Signature avec plusieurs organismes d'une déclaration pour la protection des milieux naturels de la Ville de Québec.

Une rencontre a eu lieu avec le député Yves Bolduc à son bureau de comté le 25 février et une lettre d'invitation lui a été adressée le 1^{er} juin pour participer à une promenade sur les grands domaines de Sillery.

Enfin, la présidente a participé, en compagnie de membres du comité des arbres et de deux représentants de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, par téléconférence, à une audition devant la Commission des biens culturels du Québec le 21 décembre.

Espace St. Michael

Deux réunions officielles ont eu lieu au cours desquelles trois projets furent présentés. On semble s'orienter vers une coopérative de solidarité. Frédéric Paul et Gaston St-Laurent ont participé aux rencontres du comité. Le conseil appuie une résolution faite par la Société d'histoire de Sillery portant sur les balises à respecter.

Cimetière St. Patrick

Des citoyens de Sillery sont inquiets du lotissement annoncé dans le boisé ouest du cimetière, projet de condominiums Woodfield-Sillery. Une pétition des résidents de la rue du Maire-Beaulieu a été adressée à la ministre St-Pierre et à la Ville de Québec au cours de l'automne.

5.5. Démocratie et participation

Le comité *démocratie et participation* a été créé en juin 2009 alors que circulait une résolution de la Ville de Québec demandant au gouvernement du Québec d'abolir le recours au référendum pour toute question relative au zonage. Le sujet a refait surface cette année alors que le maire de la Ville de Québec a profité du congrès de l'Union des municipalités pour réaffirmer sa position. Le conseil de quartier a réagi dans les quotidiens locaux ainsi que par une lettre expédiée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire. Il est important de souligner que cette prise de position et que la lettre conséquente ont été entérinées par six des sept conseils de quartier de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. La concertation des conseils de quartier sur des questions d'intérêt collectif de ce type s'avère de plus en plus pertinente dans le contexte actuel de façon à ce que ces derniers puissent jouer pleinement leur rôle et devenir une véritable voie citoyenne.

Si les activités du comité *démocratie et participation* ont été relativement modestes au cours de l'année, le conseil de quartier de Sillery a néanmoins exprimé publiquement des positions divergentes à celles de la Ville ou de l'Arrondissement, la plupart du temps sur des sujets ayant trait à l'urbanisme. Dans cet esprit, il faudra surveiller au cours des prochains mois, les débats entourant l'avant-projet de loi sur l'aménagement et l'urbanisme et participer aux discussions entourant les changements proposés aux règles régissant les référendums municipaux.

À l'instar du conseil de quartier, le comité note enfin l'intérêt accru des citoyens pour ses activités et la vie municipale comme l'indiquent les présences aux réunions mensuelles du conseil et la participation aux consultations qui ont eu lieu au cours de l'année.

5.6. Arbres

On retrouvera en annexe à ce rapport une description détaillée des activités du comité des arbres de Sainte-Foy–Sillery dont le conseil de quartier de Sillery a été à l'origine. Avec l'objectif de sensibiliser la population à la protection du patrimoine arboricole, les interventions publiques du comité des arbres ont principalement consisté en la production de plusieurs mémoires, conférences de presse et lettres ouvertes pour faire en sorte de promouvoir une densification intelligente ainsi que par la préservation de la forêt urbaine, des milieux naturels d'intérêt et du patrimoine. Deux sujets d'importance concernant le quartier de Sillery retiennent particulièrement l'attention.

Le premier concerne le *classement du chemin Saint-Louis comme bien patrimonial historique et naturel*. Le comité des arbres tente d'obtenir, auprès du gouvernement provincial, le statut de bien patrimonial historique et naturel pour le chemin Saint-Louis, de Grande-Allée jusqu'au parc Cartier-Roberval, de façon à conserver sa beauté paysagère là où elle est encore présente et de la restaurer là où elle est disparue.

Le second sujet vient ajouter une dimension fort pertinente au dossier de l'arrondissement historique de Sillery en faisant valoir l'importance de préserver les paysages naturels. Les interventions se sont multipliées auprès de la Ville de Québec, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ont obtenu l'appui de divers organismes impliqués en patrimoine, environnement et développement durable.

5.7. Activités

Lors de l'élaboration du plan d'action du conseil d'administration 2009-2011 du conseil de quartier, le volet *Activités* a émergé pour trois principales raisons :

- animer le quartier dans des espaces précis et d'importance;
- contribuer au sentiment d'appartenance;
- faire rayonner le conseil de quartier auprès des citoyens du quartier et, potentiellement, le quartier auprès des citoyens de l'arrondissement et de la ville;

Bien qu'au départ, trois activités étaient envisagées (pique-nique musical à Catarqui, inauguration du belvédère de l'église Saint-Michel, fête de quartier sur l'avenue Maguire), seule l'activité sur Maguire a eu lieu, en 2009 et en 2010. Les objectifs de cette fête étaient de :

- rendre l'avenue piétonne pour une journée;
- permettre aux commerçants de s'approprier le trottoir afin de faire découvrir ou redécouvrir leurs produits et/ou services;
- prévoir des activités pour la famille;
- créer un spectacle à la place de la bibliothèque Charles-H.-Blais;
- impliquer, dans la mesure du possible, des organismes du quartier.

La première édition de la fête de quartier de Sillery a connu un faible taux de participation des commerçants et de la population. La date choisie, les conditions météorologiques, le fait que la fête se soit organisée rapidement (le conseil était nouvellement élu) et que ce soit une première tentative ont contribué à faire de cette fête un succès mitigé. Le budget d'initiative du conseil, une subvention de l'Arrondissement et des commandites des députés fédéral et provincial du district ont servi à financer cette activité.

Par contre, la deuxième édition s'est avérée beaucoup plus intéressante et plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : la date a été changée du mois de juin au mois d'août, plus propice; plus d'une trentaine de commerçants ont participé ; la promotion et l'affichage furent plus présents (ajout d'une deuxième banderole et impression recto-verso), tout comme la couverture médiatique qui fut très intéressante ; le beau temps fut de la partie; la programmation fut bonifiée.

Plusieurs organismes du quartier se sont nouvellement joints à la fête, notamment l'Association des créateurs et artisans de Sillery et le club d'astronomie Cassiopée. Ceux-ci se sont ajoutés au comité des arbres de Sainte-Foy–Sillery, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, la Maison des Jeunes de Sillery, la Société d'histoire de Sillery et la bouquinerie Toxi-Aide. Pour l'occasion, environ 2000 personnes ont marché sur l'avenue piétonne au cours de la journée. Aux sources de financement de la première année s'est ajoutée une petite commandite de la Caisse populaire de Sillery–Saint-Louis-de-France. Cette deuxième édition constitue un succès à répéter aux yeux des commerçants, des citoyens et du conseil de quartier.

6. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du conseil de quartier de Sillery ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées au début et à la fin des séances ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. Les membres du conseil, la conseillère municipale, la conseillère en consultations publiques ont entendu et répondu aux préoccupations du public et certaines ont fait l'objet d'une résolution et ont été adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge ou à la Ville.

Liste des résolutions du conseil de quartier en 2010

RÉSOLUTION 10-CA-07

Toxi-Aide : Appuyer l'organisme dans sa recherche de nouveaux locaux à Sillery.

RÉSOLUTION 10-CA-10

Avenue De Montigny : Appuyer auprès des autorités responsables de l'arrondissement les demandes des résidents de l'avenue De Montigny concernant le maintien de deux trottoirs en banquette et leur déneigement, l'aménagement de toute solution susceptible de réduire la vitesse des automobiles ainsi que l'information à transmettre aux résidents sur le mobilier qui sera utilisé lors de cette réfection.

RÉSOLUTION 10-CA-16

Fête de quartier : Demander une aide financière au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge pour la réalisation de la Fête, une partie sous forme de subvention et l'autre par le budget d'initiative.

RÉSOLUTION 10-CA-19

Modifications de zonage : Adopter les modifications concernant les zones 31246Mb, 31223Ha, 31537Rb et de ne pas adopter celle de la zone 31236Mb.

RÉSOLUTION 10-CA-27

Avenir de la salle connexe à l'église anglicane St. Michael : Appuyer la résolution de la Société d'histoire de Sillery portant sur les balises patrimoniales à respecter lors de sa conversion.

RÉSOLUTION 10-CA-29

Assemblée publique de consultation sur la zone 31217Cc, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (contenu complet de la résolution à la section 3 - Demandes d'opinion).

RÉSOLUTION 10-CA-31

Zonage dans le parc du Bois-de-Coulonge : S'adresser à la Ville de Québec afin que le parc du Bois-de-Coulonge soit retiré de la liste des parcs où un usage d'hébergement temporaire a été ajouté.

RÉSOLUTION 10-CA-35

Mémoire de la Société d'histoire de Sillery (SHS) : Donner notre appui au mémoire de la SHS relativement au projet de loi 82 sur le patrimoine culturel.

RÉSOLUTION 10-CA-40

Construction d'un bâtiment au 984, rue du Mont-Saint-Denis : Acheminer au conseil d'arrondissement la pétition des résidents du secteur en demandant que soient vérifiés sur place les marges de recul, la hauteur, la superficie, l'usage du bâtiment en construction ainsi que sa désignation de « garage attaché par la toiture » en fonction du zonage en vigueur dans ce secteur compris dans l'arrondissement historique de Sillery et l'autorisation du ministère de la Culture, des communications et de la Condition féminine (MCCCF).

RÉSOLUTION 10-CA-41

Contenu des demandes de dérogations mineures : Demander à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de rendre d'une part plus explicite l'adresse incluant le numéro civique, le zonage en cours ainsi que la nature de la dérogation mineure demandée et, d'autre part, de faire en sorte que les voisins directement concernés par la demande de dérogation mineure soient adéquatement informés de la nature des travaux prévus dans leur secteur.

Sommaire des représentations faites auprès du conseil de quartier

- **Projet Place de l'Entente** : Présentation d'un projet de logement locatif à caractère social sous forme de coopérative; une construction de huit unités sur deux étages, coin Kilmarnock et côte à Gignac. Pétition des résidants, refus de l'Arrondissement, avis du conseil.
- **Station Esso** : Dépôt d'un dossier et d'une pétition des citoyens de l'avenue de Ploërmel. Consultation publique sur les usages souhaités dans cette zone, 31217Cc, entre les avenues de la Châtellenie et de Ploërmel. Le conseil d'arrondissement adopte une nouvelle réglementation, octobre.
- **Sécurité, vitesse, entrave** : Diverses interventions sur les problèmes de circulation, comité Saint-Yves, et autres demandes dans les rues avoisinantes. Lettre de quatre pages de M^{me} France Bouhours, 6 mars.
- **Avis de proposition et demande d'appui** pour les quartiers St-Yves et Saint-Louis, conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, conseils de quartiers de Sillery et de Saint-Louis. six pages, par M^{me} Nancy Gilbert, mai 2010.
- **Réfection de l'avenue De Montigny** : Pétition, 7 avril ; Soirée d'information, 30 mars.
- **Zone débarcadère** : Externat Saint-Jean-Berchmans/Séminaire des Pères maristes; absence d'abribus côté nord, sécurité des élèves, lettre de M^{me} Claire Grégoire, 26 octobre.
- **Rue du Maire-Blais** : Refus de permis de construction, M. Yves Archambault, 2 février.
- **Rue du Mont-Saint-Denis** : Construction d'un bâtiment accessoire détaché, dépôt d'une pétition, M. Alain Massot, 13 décembre.
- **Bibliothèque Charles-H.-Blais** : Des citoyens de Sillery redemandent un élargissement des heures d'ouverture de la bibliothèque. Rien de nouveau en 2010.
- **Jardin communautaire** : Un groupe d'usagers demande l'intervention du conseil pour l'ouverture du jardin en 2010, 13 avril.
- **Parc Gomin** : Appui du conseil à un autre conseil de quartier sur l'aménagement du parc. Accusé réception de M. Louis Potvin, 25 mai.
- **Stationnement sur l'avenue Ernest-Lavigne** : Dépôt d'une pétition; 120 minutes au lieu de 60.
- **Toxi-aide** : Dépôt de deux documents par le responsable de l'organisme.
- **Rue Bourbonnière** : Stationnement privé donnant accès au cimetière Saint-Michel.
- **École de taekwondo (ITF) de la Citadelle** : Requête pour le maintien de l'activité au centre communautaire Noël-Brulart, 9 mars.
- **Lettre de félicitations du conseil d'arrondissement**; pour la Fête de quartier et particulièrement à M. Vincent Grenier Cliche, résolution CA3-2010-0322.

7. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2010 et de la participation des citoyens et citoyennes. Le taux de participation du public a d'ailleurs été de 15 résidants par assemblée, en moyenne.

Au 31 décembre 2010, le conseil de quartier dispose d'un actif de 1265,61 \$.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement 2009		1500
Projets	2000	4150
Subventions Fête de quartier	1100	1000
	<u>3100</u>	<u>6650</u>
Charges		
Fonctionnement	1190	1331
Projets	4540	4464
	<u>5730</u>	<u>5795</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(2630)	855
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>3501</u>	<u>2646</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>871</u>	<u>3501</u>

Notes de la trésorerie

Comme nous étions en situation de surplus à la fin de l'année 2009, le C. A. du conseil de quartier de Sillery n'a pas reçu de subvention pour le budget de fonctionnement de 2010. Comme des dépenses de 1056,33 \$ ont été encourues et décaissées pour le fonctionnement 2010, que 60 \$ supplémentaires seront déboursés pour du fonctionnement de 2010 au début 2011 (chèques non encaissés, total des dépenses de fonctionnement de 1116,33 \$), et que le conseil n'a toujours pas reçu le 1600 \$ de son budget d'initiative pour la réalisation de la fête de quartier, la trésorerie au 31 décembre 2010 affiche une perte de 3 903,56 \$. La situation sera rectifiée en obtenant la subvention pour le fonctionnement en 2011 et le chèque de budget d'initiative pour la fête de quartier.

La réalisation de la fête de quartier fut une opération qui, une fois le chèque de budget de fonctionnement obtenu, sera, encore cette année, en légère situation de surplus.

Il est à noter qu'un des chèques n'a pas été encaissé par le groupe Robert's Creek Saloon (fait à l'ordre de Robert's Creek Media).

Il est à noter qu'un chèque au montant de 75 \$ a été émis de nouveau et encaissé en 2010 pour M. Bernard Roy, résidant du secteur Saint-Yves, pour la réalisation d'une activité tenue en 2009. Le chèque avait été perdu par la poste puis retrouvé et réacheminé à la Ville. Le chèque retrouvé est maintenant conservé et porte la mention « nul » à la trésorerie du conseil. Cette dépense ne figure pas à la trésorerie de 2009, mais bien à la trésorerie de 2010.

Au moment de rédiger ces lignes, quatre problèmes relatifs aux résolutions tenues en 2010 font en sorte que des dépenses encourues n'ont pas de résolution figurant aux procès-verbaux des assemblées ordinaires du conseil :

- Pour les chèques 82 et 85, les dépenses encourues ont été réalisées pour l'assemblée générale annuelle de 2010. Elles ne sont pas approuvées par résolution d'une séance régulière.
- Pour le chèque numéro 84, une mention figure au PV de décembre 2009 au point 09-09-05 à l'effet que le conseil convient de verser un montant de maximum 50 \$ pour soutenir le site Web du comité des arbres. La part du conseil a finalement été fixée à 37,63 \$, mais aucune résolution explicite n'a été prise à cet égard.
- Pour le chèque numéro 104, comme cette rencontre était essentiellement une consultation publique, il n'y a pas eu de résolution pour cette dépense. Elle aurait dû paraître au procès-verbal de décembre. Il s'agit d'une omission.

ANNEXE

Comité des arbres – Rapport annuel 2010

1. Introduction

Puisque le Comité des arbres a agi principalement à travers les activités du Comité des arbres de Sainte-Foy–Sillery (CASFS), nous rapporterons les activités en 2010 de ce regroupement de citoyens qui a pour mission de sensibiliser la population à la protection du patrimoine arboricole. Les documents mentionnés ci-dessous sont disponibles sur le site www.quebecarbres.org.

2. Activités reliées aux principaux enjeux

2.1 Québec : ville verte

Afin d'améliorer la qualité de vie, le développement durable de la ville de Québec est nécessaire et passe par une densification intelligente (vastes terrains de stationnement à ciel ouvert, boulevards mal densifiés, centres commerciaux et industriels et quartiers vétustes) ainsi que par la préservation de la forêt urbaine, des milieux naturels d'intérêt et du patrimoine. Ces points furent repris dans différentes interventions réalisées en 2010 :

- Lettre ouverte dans Le Soleil sur l'Écodensification de Vancouver (13 janvier);
- Conférence de presse (26 mai) suivie du dépôt au conseil municipal de la déclaration signée par 23 organismes demandant la protection des milieux naturels d'intérêt de la ville de Québec (7 juin);
- Conférence de presse (28 septembre) suivie du dépôt d'un mémoire dans le cadre des consultations publiques sur le Plan de mobilité durable (5 octobre);
- Dépôt d'un mémoire dans le cadre des consultations publiques sur le Plan de développement intégré des ressources du territoire;
- Conférence de presse (11 mai) pour dévoiler les prix du CASFS pour l'an 2009 : Prix Coup-de-cœur (Parc de la Rivière Saint-Charles, Ville de Québec), Prix Haut-le-cœur : Groupe Platinum pour l'abattage illégal des arbres du boisé Pie XII et Prix de la sensibilisation du public (Suzanne Hardy pour le livre *Nos champions, les arbres remarquables de la capitale*);
- Participation au Sommet de la biodiversité les 27-28 avril à Montréal pour obtenir de l'information sur les diverses actions mises de l'avant par les villes vertes;
- Participation le 28 octobre aux États-généraux du Vieux-Québec pour proposer des pistes de solutions à l'envahissement par les touristes et les grands événements;
- Participation aux Rencontres VRM, un rendez-vous annuel favorisant le dialogue entre les chercheurs en études urbaines et les acteurs intéressés par l'aménagement des villes et de leur région (29 octobre).

2.2 Développement durable de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (ASSC)

L'arrondissement est riche de plusieurs milieux naturels d'intérêt, d'une forêt urbaine mature, souvent centenaire, de plusieurs sites historiques, patrimoniaux et culturels, d'accès multiples au fleuve et de panoramas grandioses. Dans l'intérêt des populations présentes et futures, nous devons préserver cette richesse, la bonifier, la mettre en réseau et en faciliter l'accès aux citoyens et aux touristes. Ces pistes d'action proposées ont été reprises dans :

- Plan d'action du plan directeur du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy adopté par résolution du CQPSF (15 septembre);
- mémoire le Plan d'action du Plan directeur du quartier de Sillery (16 novembre);
- rencontre avec 4 des 5 conseillers de l'AHSFSCR le 30 mars sur les enjeux;
- rencontre avec le comité tourisme de la Chambre de commerce de Québec (4 juin).

Boisé Pie XII : Suite à la coupe d'arbres illégale dans le boisé Pie XII, le CASFS a comparu devant la Commission d'accès à l'information le 24 septembre pour obtenir copie des amendes imposées. Il s'est avéré que ces amendes ont été beaucoup plus basses que le montant divulgué par la Ville en juillet 2009. Cette révélation du CASFS a incité le conseil d'arrondissement à adopter une résolution demandant la révision du règlement d'abattage des arbres.

2.3 Boisé Neilson

À titre de milieu naturel d'intérêt inscrit au *Répertoire des milieux naturels d'intérêt de Québec*, le boisé Neilson a été inclus dans la liste des milieux naturels à protéger de la déclaration signée par 23 organismes et déposée au conseil municipal en juin 2010.

En 2010, des actions d'information et de sensibilisation ont été réalisées :

- vidéoclip du Jour de la terre
<http://www.jourdelaterre.tv/index.cfm?videoID=121&CatID=1>
- création d'une section d'information sur le site www.quebecarbres.org

L'Industrielle Alliance (IA) possède dans ce boisé un terrain de 4,5 hectares abritant une forêt ancienne. Différentes tentatives de pourparlers ont été entreprises en 2010 :

- Des lettres ont été envoyées aux dirigeants de l'IA pour leur faire part de la nécessité environnementale, sociale et touristique de le protéger et pour les inviter à considérer les différents programmes gouvernementaux qui leur procureraient une compensation financière pour la vente de leur terrain à des fins de conservation.

- Des lettres ont été envoyées dans le même but aux dix principaux actionnaires.
- Lors de l'assemblée générale des actionnaires le 5 mai, une question fut posée concernant le sort de la forêt ancienne sur le terrain dans le boisé Neilson.

Malgré la demande du CQPSF et du CASFS, la Ville de Québec n'a pas fait réaliser une étude indépendante de caractérisation du boisé Neilson.

2.4 Classement du chemin Saint-Louis comme bien patrimonial historique et naturel

Ce chemin, parmi les plus anciens au Québec, figure déjà sur les cartes géographiques tracées il y a 200 ans. À ce titre, il a d'ailleurs été désigné chemin du Roy. Le CASFS tente d'obtenir que le statut de bien patrimonial historique et naturel soit conféré au chemin Saint-Louis de Grande Allée jusqu'au parc Cartier-Roberval par le gouvernement provincial afin de conserver sa beauté paysagère là où elle est encore présente et de la restaurer là où elle est disparue. En 2010 :

- ce projet a reçu l'appui de la Société d'histoire de Sillery (SHS) et des conseils de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF), de Sillery (CQS), de Saint-Louis (CQSL) et du Cap-Rouge (CQCR).
- une rencontre a eu lieu le 16 novembre en présence de M. Éric Dumas, responsable des équipements patrimoniaux à l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

2.5 L'arrondissement historique de Sillery

L'arrondissement historique de Sillery est un des berceaux de la nation car il a vu se succéder les Amérindiens, le Régime français, les barons du bois et les communautés religieuses. Il fut créé en 1964 par le gouvernement provincial pour éviter le morcellement de ses grands domaines et pour protéger ses magnifiques paysages naturels. Plusieurs activités eurent lieu en 2010 pour tenter de le protéger :

- Rencontre avec M^{me} Desormeaux, urbaniste, secrétaire du Groupe de travail de Mario Dufour;
- Lettres adressées à M. le Maire Régis Labeaume et à M^{me} la ministre St-Pierre en date du 25 mars cosignées par la SHS, le CQS et la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery (CAHS);
- Conférence de presse sur l'avenir des Grands domaines de Sillery conjointement avec la Coalition Héritage Québec (CHQ), la SHS, le CQS, la CAHS, le CQPSF et le Comité des arbres de Charlesbourg (CAC).
- Lettre adressée à M. le Maire Régis Labeaume le 2 décembre 2010 cosignée par la CHQ, la SHS, le CQS, la CAHS. Cette lettre fut appuyée par la suite par la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, la Société d'histoire de

Québec, le CQPSF, le CQ de Saint-Sacrement, le CQCR, le GIRAM et le CAC;

- Conférence de presse le 14 décembre conjointement avec les cosignataires de la lettre au maire pour dénoncer la vente du boisé Saint-Patrick en vue de la construction de condos de luxe;
- Audition des cosignataires devant la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) appuyés par les experts suivants : Dinu Bumbaru d'Héritage Montréal, Richard Bégin de la Fédération des sociétés d'histoire, Marcel Junius ex-président de la CBCQ et Jean Bousquet, professeur en foresterie à l'Université Laval.

3. Bilan pour l'année 2010

Force est de constater que, malgré de nombreuses activités menées en 2010, aucune de nos recommandations, qui visent ultimement à maintenir ou améliorer la qualité de vie de la population ne s'est concrétisée en directive appropriée de la part de la ville de Québec.